



Commune de
Sommaing sur Écaillon

DEPARTEMENT DU NORD

Arrondissement de Cambrai

Canton de Caudry

59213 Sommaing

**EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
Du CONSEIL MUNICIPAL
Délibération n° 028/2025**

Séance du 14 Octobre 2025 A 19H

Date de convocation : 08/10/2025

Secrétaire de séance : Monsieur MAUZÉ Jean-François

Nombre de conseillers : 10

Présent(e)s :

Monsieur SALENGRO Roland
Monsieur LENOIR Christian
Madame GERARDEAUX Marlène
Monsieur MAUZÉ Jean-François
Madame BERTON Dominique
Madame DEHIÈRE Aurélie
Madame DESOMBREUX Clarisse

Absents excusés :

Monsieur DUFOUR Frédéric
Monsieur DELHAYE Guillaume
Monsieur GABELLE Simon

Absents ayant donné procuration :

OBJET : Décision modificative N°2, audit Énergétique

Monsieur Le Maire informe qu'un audit a été réalisé par le Syndicat mixte du Pays du Cambrésis concernant une bilan énergétique de la salle polyvalente et de la maison des associations pour une valeur totale de 2592,00 €.

Sur cette somme de 2592,00 € la mairie a en réalité réglé la somme de 518.40 €. En effet, le Syndicat mixte du Pays du Cambrésis a pris en charge 2073,60 €.

Afin que cet audit entre entièrement dans le projet, il aurait été préférable que la mairie règle la totalité des 2592,00 € et perçoive une subvention de 2073.60 €, mais cela aurait engendré une sortie de trésorerie dès le départ pour la commune.

De ce fait, afin de faire entrer la totalité de l'audit dans le projet, il est nécessaire de réaliser un mandat pour ordre (pas de sortie de trésorerie) de 2073.60 € au compte 203 et de réaliser face à ce mandat un titre de recette pour ordre (pas d'entrée de trésorerie) au compte 1328 de 2073.60 €.

De cette façon la somme de 2592,00 € entre dans le projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL, entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, décide d'adopter la décision modificative N°2 comme exposé ci-dessus.

7 POUR

0 ABSTENTION

0 CONTRE

Certifié exécutoire par Nous Maire de
Sommaing sur Écaillon. Compte tenu de la
réception en Sous-Préfecture et de sa
publication le 15/10/2025

Le Maire,

Roland SALENGRO

Pour copie certifiée conforme
Sommaing sur Ecaillon, le 15/10/2025

Le Maire,
Roland SALENGRO

Le Secrétaire,